

Bataille de taux dans l'assurance vie, le placement préféré des Français

Morose en 2008, l'assurance vie a profité de la baisse historique du taux du Livret A pour se refaire une santé en 2009. Une dynamique que banques et assureurs tentent actuellement de prolonger grâce à des offres commerciales agressives, qui garantissent des taux élevés pour 2010. Au plus fort de la crise financière, fin 2008, l'assurance vie avait un double handicap: d'une part, c'est un placement de long terme dans un environnement qui était alors sans visibilité et, d'autre part, il présente généralement un taux d'intérêt à peine supérieur à celui du Livret A. Mais la donne a changé en début d'année avec la stabilisation des marchés financiers et la chute du taux du Livret A, qui est passé de 4 pour cent à 1,25 pour cent, alors que beaucoup de contrats d'assurance vie pouvaient laisser espérer un rendement autour de 4 pour cent. Course à l'échalote À la fin novembre, la collecte nette (versements sur les contrats moins prestations versées aux assurés) en assurance vie était ainsi en hausse de 65 pour cent par rapport aux onze premiers mois de l'an dernier. L'assurance vie est redevenue le placement préféré des Français, qui

auront versé en 2009 plus de cent milliards d'euros sur leurs contrats pour la sixième année consécutive. Ce retour en grâce a aiguisé les appétits et intensifié une concurrence déjà vive. Pour se démarquer, les plus offensifs ont promis des taux d'intérêt très élevés, jusqu'à 5,60 pour cent, au point que le régulateur a sanctionné mi-juillet trois d'entre eux, qui s'étaient mis en infraction avec la réglementation. Les derniers mois de l'année ont été le théâtre d'une nouvelle bataille de taux garantis offerts jusqu'au 31 décembre. Pour encadrer plus strictement cette course à l'échalote, le régulateur et le gouvernement préparent pour ce mois-ci un texte comportant de nouveaux critères de limitation des taux. Néanmoins, pour Meyer Azogui, président de la société de conseil en gestion de patrimoine Cyrus Conseil, *«l'assurance vie va rester un placement qui sera prisé par les Français»*, malgré une baisse des taux attendue en 2010. PHOTO ARCHIVES STÉPHANE MORTAGNE